

ACTION URGENTE

UN MILITANT POLITIQUE TOUJOURS EMPRISONNÉ APRÈS SON APPEL

Heshmatollah Tabarzadi (appelé Heshmat) – journaliste et dirigeant d'un parti politique interdit en Iran – a vu sa peine d'emprisonnement confirmée en appel. Cet homme est un prisonnier d'opinion, détenu uniquement pour avoir exercé pacifiquement ses droits à la liberté d'expression et d'association. Il doit donc être libéré immédiatement et sans condition.

Heshmatollah Tabarzadi, 53 ans, dirigeant du Front démocratique d'Iran, un parti d'opposition interdit, a été arrêté le 27 décembre 2009 à son domicile de Téhéran par quatre personnes qui disaient travailler pour le bureau du procureur général et ont présenté un mandat d'arrêt non valable. Après son arrestation, cet homme a été détenu à la prison d'Evin, à Téhéran, avant d'être transféré à celle de Katchoui, à Karaj, en mai 2010. Il a ensuite été incarcéré à la prison de Rejai Shahr, connue pour la précarité des conditions qui y règnent. Lors de son procès, il a déclaré avoir été battu et menacé de viol en détention et avoir subi de fortes pressions visant à lui faire « avouer » qu'il avait reçu de l'argent provenant de l'étranger. Le fils de Heshmatollah Tabarzadi, Mohammed, s'est également exprimé au sujet des conditions de détention à la prison de Rejai Shahr : « Il n'y [avait] pas de vitre aux fenêtres [...] donc ils passaient la journée et la nuit dans l'air froid de l'hiver. Ils ne traitent pas les maladies des détenus [...]. La nourriture de la prison n'est pas saine [...]. Tout cela a un impact sur leur état physique. Peu importe qu'ils arrivent à garder le moral, ces conditions difficiles finiront par les affaiblir. »

Heshmatollah Tabarzadi avait été initialement condamné, en septembre 2010, à neuf ans d'emprisonnement et à 74 coups de fouet, après avoir été déclaré coupable de cinq chefs d'accusation : « insulte au guide suprême », « insulte au président », « propagande contre le régime », « rassemblement et collusion en vue de nuire à la sûreté de l'État » et « trouble à l'ordre public ». En appel, sa peine a été ramenée à huit ans et la flagellation a été annulée car il aurait été acquitté des chefs de « trouble à l'ordre public » et de « propagande contre le régime ». Par ailleurs, il s'est vu interdire toute participation à des activités sociales, quelles qu'elles soient, pendant 10 ans.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en persan, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :

- demandez aux autorités iraniennes de libérer Heshmatollah Tabarzadi immédiatement et sans condition ;
- appelez-les à diligenter une enquête sur les allégations selon lesquelles cet homme a été battu et menacé, et à traduire en justice tous les responsables présumés de ces agissements ;
- dites-vous préoccupé par les informations indiquant qu'il est détenu dans des conditions déplorables et exhortez les autorités à faire en sorte que ses conditions d'incarcération soient conformes aux normes internationales, comme l'exige l'Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus ;
- rappelez-leur qu'en tant qu'État partie au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) l'Iran est tenu de respecter les droits à la liberté d'expression et d'association.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 16 MAI 2011 À :

Responsable des autorités judiciaires provinciales à Téhéran
Ali Reza Avaei
Karimkhan Zand Avenue
Sana'i Avenue, Corner of Alley 17, No. 152
Tehran, République islamique d'Iran
Courriel : avaei@dadgostary-tehran.ir
Formule d'appel : *Dear Mr Avaei, / Monsieur,*

Responsable du pouvoir judiciaire
Ayatollah Sadegh Larijani
Office of the Head of the Judiciary
Pasteur St., Vali Asr Ave., south of Serah-e Jomhuri, Tehran 1316814737
République islamique d'Iran
Courriel : bia.judi@yahoo.com (objet : « FAO Ayatollah Sadegh Larijani »)
Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

Copies à :
Secrétaire général du Haut conseil des droits humains
Mohammad Javad Larijani
Office of the Head of the Judiciary
Pasteur St, Vali Asr Ave., south of Serah-e Jomhuri
Tehran 1316814737
République islamique d'Iran
Courriel : info@humanrights-iran.ir (objet : « FAO Mohammad Javad Larijani »)
Formule d'appel : *Dear Sir, / Monsieur,*

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 66/10. Pour en savoir plus :

<http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE13/033/2010/fr>.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

UN MILITANT POLITIQUE TOUJOURS EMPRISONNÉ APRÈS SON APPEL

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Heshmatollah Tabarzadi est à la tête du Front démocratique d'Iran, un parti interdit fondé aux alentours de l'an 2000 afin de promouvoir une démocratie laïque comme forme de gouvernement pour le pays. Cet homme est également membre de la coalition Solidarité pour la démocratie et les droits humains en Iran, qui a été formée le 25 mai 2009 et rassemble des groupes et des personnes, notamment des avocats, des journalistes et des militants des droits humains, civils et politiques, en vue de promouvoir et d'améliorer la démocratie et le respect des droits humains en Iran. Heshmatollah Tabarzadi est un ancien dirigeant étudiant. À ce titre, il a déjà été arrêté plusieurs fois et a passé plus de huit années en prison.

Deux de ses avocats sont eux-mêmes incarcérés à l'heure actuelle : l'éminente spécialiste des droits humains Nasrin Sotoudeh purge actuellement une peine de 11 ans d'emprisonnement et Mohammad Oliyaeifard, qui souffre d'une leucémie, purge une peine d'un an. Un troisième, Khalil Bahramian, risque d'être placé en détention car il a été condamné en février 2011 à 18 mois d'emprisonnement et à une interdiction d'exercer de 10 ans (pour de plus amples informations, voir le document *Iran. Des avocats de la défense sont privés de liberté*, MDE 13/093/2010, 1^{er} octobre 2010, <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE13/093/2010/fr>).

Depuis l'élection présidentielle controversée de 2009, des centaines, voire des milliers de personnes opposées aux politiques gouvernementales ont été arrêtées et incarcérées. La plupart d'entre elles, si ce n'est toutes, ont été jugées de manière inique, et certaines ont même été condamnées à mort. Elles sont détenues dans des conditions déplorables, dans des prisons souvent surpeuplées. En octobre 2010, le responsable de l'Organisation des prisons d'État et des mesures de sécurité et de rééducation a déclaré que les principaux problèmes des prisons iraniennes étaient le respect des droits civiques, la densité de la population carcérale et le manque d'espace. En mars 2011, il a indiqué qu'il y avait plus de 220 000 prisonniers en Iran, soit 55 000 de plus que 18 mois auparavant, alors que la capacité d'accueil n'est que de 85 000.

Action complémentaire sur l'AU 66/10, MDE 13/039/2011, 6 avril 2011

AMNESTY
INTERNATIONAL

